

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 5 (1911-1912)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le jubilé cinquantenaire du conservatoire de Lausanne  
**Autor:** G.H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068644>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

est dominée par cette forme, et si, aujourd'hui, des principes nouveaux, peut-être encore mal formulés, entrent en jeu selon les lois éternelles de l'alternance, les forces vives que le poème symphonique a nourries en son sein n'en seront point perdues; elles continueront à agir, comme ce souffle de liberté que Liszt a fait passer sur l'imagination créatrice.

Enfin, on ne peut esquisser, même à grands traits, l'image du maître, sans parler de la musique d'église à laquelle il consacra tout son intérêt et tous ses efforts pendant la dernière partie de sa vie. Ici encore tout est renouvellement, transformation. La musique de l'église catholique était en pleine décadence; il voulut à la fois la relever et lui donner un caractère de plus grande profondeur. En cherchant à concilier le dogme et la foi personnelle. Il ne se mettait point en contradiction avec lui-même. Et s'il ne parvint pas à effacer complètement de son œuvre les apparences théâtrales, c'est que, précisément, il resta dans les limites de son œuvre.

Où donc que nous regardions, la vie de Liszt est faite tout entière de lutte sans trêve pour atteindre un idéal, de désir jamais assouvi de tout renouveler et vivifier autour de lui. Liszt fut un instigateur et un promoteur, tel qu'il y en eut bien peu dans l'histoire de l'art, et je ne sache guère de personnalité qui ait imprimé à la musique autant d'impulsions diverses. Lui qui accueillait avec la même joie et le même enthousiasme toute œuvre de valeur, à quelque tendance qu'elle appartint, lui qui était à ce point libre de tout préjugé et de toute prévention qu'il reconnaissait les qualités même de ses adversaires, prêcha par son attitude cette large tolérance, sans laquelle il n'y a ni progrès possible, ni avènement d'aucune forme d'art nouvelle.

Les différents traits de l'esquisse que nous venons de tenter de Franz Liszt, pianiste génial, chef d'orchestre modèle, compositeur original, écrivain spirituel, pédagogue influent, constituent sans nul doute l'une des physionomies les plus intéressantes de l'histoire de la musique. Et la postérité conserve en même temps que le souvenir de l'artiste, celui de l'homme à l'âme noble entre toutes<sup>1)</sup>.)

Dr LÉOPOLD SCHMIDT.

---

<sup>1)</sup> Cette étude a paru, en allemand, dans l'intéressante « *Leonard's Illustrierte Musikzeitung* » (Berlin).

---

*La Vie Musicale* publiera dans son prochain numéro :

J.-JOACHIM NIN : *Fidélité*.

---

## Le Jubilé cinquantenaire

du

## Conservatoire de Lausanne

---

Le Conservatoire de musique de Lausanne s'apprête à célébrer, le 6 novembre, par une audition spéciale d'élèves, suivie d'un dîner, le cinquantenaire de sa fondation. Une brochure, dont le luxe discret est de bon aloi, sera offerte à cette occasion aux nombreux invités du Comité. Nous sommes heureux de pouvoir, grâce à

l'obligeance de ses auteurs, en extraire quelques renseignements qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

Et tout d'abord, c'est exactement le 17 avril 1861 que l'Institut de musique, qui a pris aujourd'hui le nom de Conservatoire de Lausanne, a ouvert ses portes. L'acte constitutif, dressé le 3 décembre 1860, par M. Louis Chappuis, notaire à Lausanne, débute comme suit :

« Par devant moi, Louis Chappuis, notaire à Lausanne, se sont présentés :

Louis De Coppet, originaire d'Yverdon, ancien négociant à New-York ;

Louis Curtat-Mercier, de Lausanne, ministre du saint Evangile ;

Robert Gordon, de La Sarraz, ancien négociant ;

Adolphe Koella, de Stäfa, canton de Zurich, professeur de musique ;

Henri Monneron, d'Yverdon, ministre du saint Evangile ;

Gustave Perdonnet, de Vevey, propriétaire ;

Georges Hochreutiner, de Morges, docteur-médecin ;

tous domiciliés à Lausanne ;

lesquels animés du désir de favoriser l'étude et la culture de la musique, soit comme art récréatif, soit comme instruction, ont formé le projet de créer à Lausanne un institut musical destiné à donner à la jeunesse d'abord, puis successivement à la masse de la population, un goût relevé, à offrir une récréation préférable à d'autres moins innocentes ou moins utiles, et à mettre l'instruction musicale à la portée de chacun, et en particulier des personnes qui se vouent à l'enseignement, soit qu'elles fassent de la musique une spécialité, soit qu'elles embrassent la carrière de l'éducation en général, pour devenir instituteurs publics ou particuliers, régents ou même pasteurs... »

Les premiers statuts, approuvés par le Conseil d'Etat du canton de Vaud le 7 décembre 1860, subirent de légères modifications en 1867, en 1869, en 1875 et en 1887. Enfin, le 14 avril 1910, des transformations plus profondes y furent apportées. Il fut convenu, entre autres, que le Comité se composerait désormais de sept à neuf membres, nommés pour quatre ans par l'assemblée générale et que l'un de ces membres serait choisi parmi les noms proposés en commun par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud et la Direction des écoles de la Ville de Lausanne, ces deux autorités consentant d'autre part à apposer leurs signatures et leurs sceaux sur les diplômes délivrés par l'institution. Dès lors aussi, l'enseignement fut divisé en quatre degrés : 1. élémentaire, 2. secondaire, 3. supérieur, 4. artistique. Les classes du degré artistique sont divisées à leur tour en : a) classes normales, b) classes de virtuosité pour professionnels, c) classes libres pour amateurs.

M. G.-A. Koëlla, qui fut le réel fondateur de l'Institut de musique, en fut naturellement le premier directeur. « Pendant quarante-quatre ans, de 1861 à 1905, il l'a dirigé avec une intelligence, un esprit d'ordre et d'économie, un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis... » Ce fut M. Emile-R. Blanchet qui lui succéda, mais au bout de trois ans déjà, en 1908, il demanda à être déchargé de cette direction, pour se vouer tout entier à ses études de virtuosité et à la composition, et il eut à son tour comme successeur M. Jules Nicati. « Enfant du pays, ancien élève du Conservatoire, depuis plusieurs années professeur aux classes supérieures de piano, M. Nicati connaissait nos mœurs et nos habitudes et était déjà familiarisé avec nos méthodes d'enseignement ; il était donc mieux placé que personne pour suivre les traditions de ses prédécesseurs. M. Nicati a pris en mains la direction le 1<sup>er</sup> octobre 1908. Le développement remarquable que le Conservatoire a acquis depuis cette époque est le meilleur témoignage de la manière dont il remplit ses fonctions. »



JULES NICATI, DIRECTEUR  
DU CONSERVATOIRE, LAUSANNE

La « Vie Musicale » a déjà retracé (II, 5.-15 nov. 1908) l'histoire du Conservatoire de musique, au moment de l'inauguration du nouveau bâtiment et de la Salle de concerts. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à relever encore quelques chiffres au cours de notre lecture :

L'Institut de musique s'est ouvert en 1861 avec 5 professeurs. Un seul est encore en vie, M. Carl Eschmann-Dumur, qui fut un pédagogue hors ligne et reçut au moment de sa retraite, en 1904, le titre de « professeur honoraire ». En 1911, le Conservatoire compte 36 professeurs donnant 40 cours.

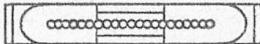
L'Institut de musique s'est ouvert en 1861 avec 52 élèves. En 1911, le Conservatoire en compte 551.

L'Institut de musique bouclait les comptes du premier exercice 1861-1862 par fr. 8,147.— aux recettes, fr. 3,460.30 aux dépenses, soit un excédent de recettes de fr. 4,686.70. Le Conservatoire de musique clôt les siens pour l'année 1909-1910 par fr. 63,642.35 aux dépenses, fr. 54,422.— aux recettes, soit un excédent de recettes de fr. 9,220.35.

Le Fonds de réserve qui comportait fr. 4,686.70 au 31 janvier 1862, est actuellement (au 31 juillet 1910) de fr. 154,593.50.

Les chiffres ont parfois une éloquence à laquelle les mots ne sauraient atteindre. Laissons-les donc parler. S'il est vrai qu'ils ne parlent que du passé, n'oublions pas que « noblesse oblige » et que le Conservatoire de Lausanne ne s'arrêtera pas sur la voie du progrès. Preuve en soit la double nomination qu'il vient de faire en la personne de Mme Bressler-Gianoli et de M. Daniel Herrmann. Après avoir jeté en arrière un regard de satisfaction sur l'œuvre accomplie, il repart pour de nouvelles décades d'un labeur joyeux et fécond.

G. H.



## La musique à l'Etranger

---

### ALLEMAGNE

20 octobre.

Je renonce à toute espèce de préambule, à jeter un regard en arrière ou en avant, à exprimer des regrets ou des espoirs... également vains. A chaque jour suffira sa peine. Amen.

Et d'ailleurs, la saison s'annonce aussi heureuse que chargée, je n'aurai pas la mauvaise grâce de me plaindre.

Après le magnifique cycle symphonique de l'été qui, je dois le redire, constitue le véritable festival munichois, voici de nouveau M. Ferd. Lœwe à son poste de la Tonhalle pour le centenaire de Liszt. Et tout au long du programme de l'hiver, où nous ne trouvons annoncées pas moins de neuf œuvres nouvelles pour Munich, nous allons avoir la satisfaction d'acclamer ce *Meister dirigent*, de puissance autant que de douceur, de poésie persuasive autant que de clarté imposante ; on assiste vraiment d'année en année à un développement, à un enrichissement de ses interprétations, qui lui permet d'être tour à tour, et de mieux en mieux, ample et poignant avec Bruckner dont il a positivement dévoilé le génie, sensible avec Mozart, passionné avec Brahms comme avec Tchaïkowski, endiable de verve avec R. Strauss ; et quant à Beethoven, ceux qui n'ont pas suivi la variété de nuances que M. Lœwe sait déployer entre le charme tendre de la IV, l'emportement des III